DLP-9-4-81683398

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"
PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL : 50F.

Régisseur de Recettes - D.D.A-P.V-Services Vétérinaires
107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 PARIS
C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 150 - 2 AVRIL 1981

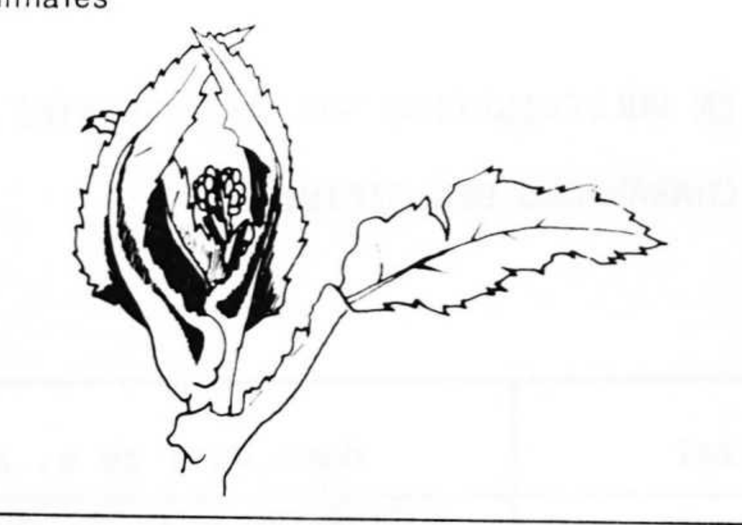
EDITION GRANDES CULTURES - ENVOI N° 3

MÉLIGÈTHES

COLZA D'HIVER

Les captures de méligèthes sont en nette recrudescence à la suite de la période de chaleur qui a marqué la fin du mois de mars.
Dans certaines parcelles, situées essentiellement dans le Sud de la région, les infestations ont pratiquement atteint le seuil d'intervention.
Par ailleurs, les colzas se sont développés trés rapidement et certaines parcelles sont déjà au stade E (boutons séparés).

D1 Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales



D2 Inflorescence principale dégagée.
Boutons accolés.
Inflorescences secondaires visibles.



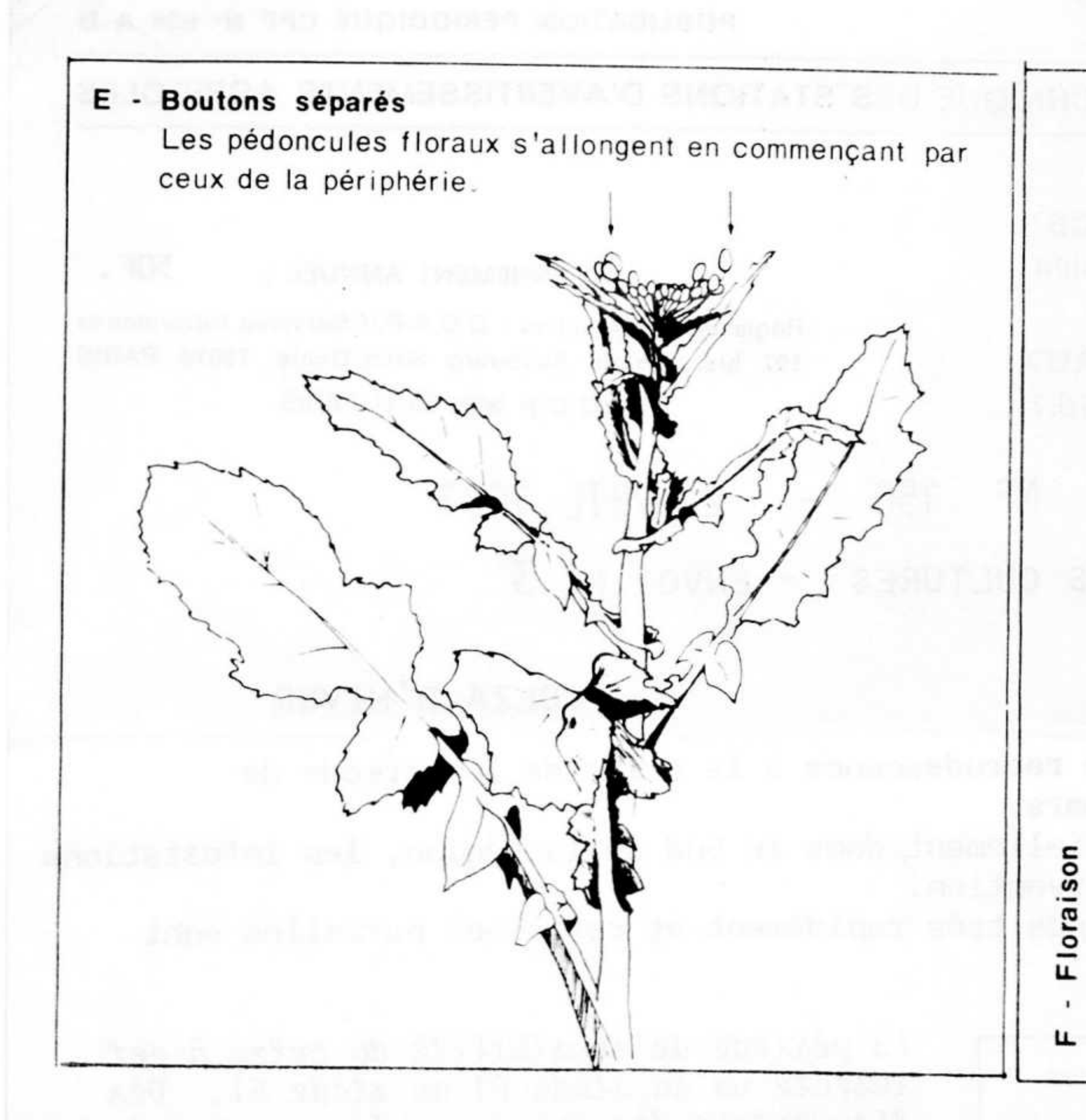
Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux.

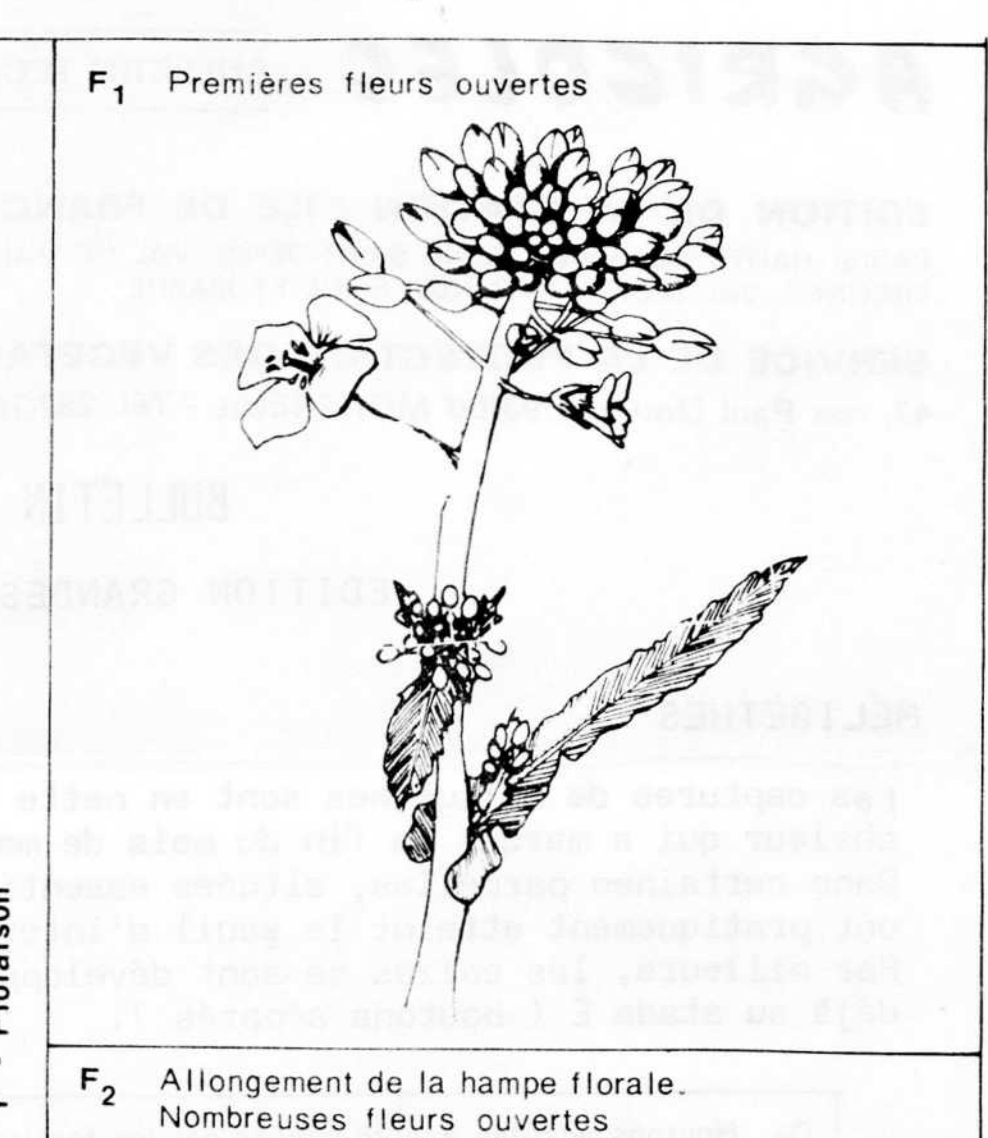
La période de sensibilité du colza à cet insecte va du stade D1 au stade F1. Dés l'ouverture des premières fleurs, cet insecte n'est plus considéré comme nuisible et toute intervention devient inutile.
Le seuil d'intervention est de :
- 1 méligèthe par pied au stade D1 - D2 aprés comptage sur 50 pieds .
- 2 à 3 méligèthes par pied au stade E aprés comptage sur 50 pieds (soit 100 à 150 insectes dans le creux de la main aprés frappage de 50 inflorescences).
Une surveillance journalière des cultures s'impose actuellement, particulièrement lors du prochain réchauffement .
Une intervention sera nécessaire si les conditions de sensibilité de la plante et d'importance de l'infestation définies ci-dessus sont remplies.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur-Gérant : J. THIAULT

P 4





INSECTICIDES AUTORISES EN PULVERISATION SUR COLZA CONTRE LES MELIGETHES ET LES CHARANCONS DES SILIQUES

Matière active	Produit commercial	dose en g de m. a. /ha	
		Méligèthe	Ch. des siliques
Tableau I - Matières actives non dangereuses pour les abeilles			
Bromophos méthyl	SOVINEXION 25	500	-
Dialiphos	TORAK E et NF	600	600
Endosulfan	Nombreuses spécialités	250	600
Dialiphos + Endosulfan	FENDIK	216 + 175	325 + 250
Phosalone	Azofène - Zolone	1000	1200
Toxaphène	PHENORYL	2250	4000
Tableau II - Matières actives dangereuses pour les abeilles			
Décaméthrine	DECIS	5	-
Lindane	Nombreuses spécialités	200	500
Malathion	Nombreuses spécialités	700	-
Méthidathion	ULTRACIDE 20	250	500
Parathion	Nombreuses spécialités	200	500